

# Championnat individuel d'Echecs des Yvelines 2019

## REGLEMENT INTERIEUR DE TOURNOI.

### Article 1 : PREAMBULE

Le Championnat des Yvelines est organisé par Yvelines Echecs Structure, le comité départemental 78, en collaboration avec la ville de Magny les Hameaux les dimanche 9 juin et lundi 10 juin 2019. **Il décerne les Titres de Champion des Yvelines, de Champion des Yvelines Vétérant, de Champion des Yvelines Junior et de Champion des Yvelines Cadet. Ces titres seront décernés si au moins 3 joueurs de ces catégories participent au tournoi.** Ce tournoi compte pour le Grand Prix des Yvelines 2018/2019.

Le tournoi est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

- Être licencié A pour la saison en cours à la FFE ou à une fédération reconnue par la FIDE (la licence A FFE peut être prise sur place).
- Pour les appariements, le ELO pris en compte est le ELO FIDE, à défaut, le ELO FFE ou estimé.

Remarque :

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge :

- 1399 pour les séniors ;
  - 1399 pour les juniors (nés en 1999 et 2000) ;
  - 1299 pour les cadets (nés en 2001 et 2002) ;
  - 1199 pour les minimes et benjamins (nés entre 2003 et 2006) ;
  - 1099 pour les pupilles (nés en 2007 et 2008) ;
  - 1009 pour les poussins et petits poussins (nés en 2009 et après).
- Aucune ré-estimation ultérieure ne sera effectuée.

Les droits d'inscription sont de 28 €(36 €à compter du 31 mai 2019) pour les adultes et de 14 €(18 €à compter du 31 mai 2019 pour les jeunes – 20 ans).

### Article 2 : DEROULEMENT DU TOURNOI

#### a) Cadence

5 rondes : cadence 60 minutes (1 heure) et 30 secondes par coup (par joueur).

#### b) Prise en compte pour le classement ELO et homologation des tournois :

Prise en compte ELO FIDE : juillet 2019  
Homologué par la FFE : n° 46753

c) Lieu des rencontres :

Pôle Musical Blaise Pascal 23 rue des Ecoles Jean Baudin 78114 MAGNY LES HAMEAUX

d) Accueil des participants :

Dimanche 9 juin 2019 à partir de 9h15. Inscriptions sur place de 9h15 à 9h45.

Tout joueur se présentant pour l'inscription après l'affichage des appariements de la ronde 1 sera apparié pour la ronde 2 avec 0 (zéro) point.

Seront appariés à la première ronde les joueurs à jour de leurs droits d'inscription et qui auront fait contrôler leur licence.

Organisateur : M. PLANTET Marc

e) Règles du jeu

Les règles applicables sont celles de la FIDE janvier 2018. La version anglaise de ce texte est la version officielle des règles du jeu d'échecs telle qu'adoptée par le 88<sup>ème</sup> Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Goynuk (Antalya, Turquie).

Immédiatement après l'issue de la partie, le vainqueur (le joueur ayant les blancs en cas de nulle) communique le résultat à la table d'enregistrement et vérifie qu'il est correctement enregistré. L'autre joueur remet les pièces en place.

f) Contrôles ANTI-DOPAGE :

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé de tout organisme habilité.

**Article 3 : APPARIEMENTS ET CLASSEMENT**

a) Mode :

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme fédéral PAPI version 3.3.6).

b) Système :

Suisse accéléré système de Haley ou Suisse intégral en fonction du nombre et de la disparité des participants en terme de classement ELO.

c) Classement :

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1 nulle = ½ perte = 0). Le départage entre les joueurs ex aequo est obtenu par le Buchholz puis la performance ELO puis le nombre de victoires.

d) Horaires :

**Dimanche 9 juin 2019 :**

**Ronde 1 : 10h00      Ronde 2 : 13h30      Ronde 3 : 16h30**

**Lundi 10 juin 2019 :**

**Ronde 4 : 9h30      Ronde 5 : 13h00      Remise des prix : 17h00**

**Article 4 : FORFAITS**

On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. La justification du forfait devra parvenir à l'organisateur (par courriel : [marcplantet@aol.com](mailto:marcplantet@aol.com) ) et à l'arbitre par courriel : [patrick.claisse@wanadoo.fr](mailto:patrick.claisse@wanadoo.fr) ou téléphone : 06 72 58 56 71).

Tout forfait et tout abandon du tournoi qui ne sera pas justifié dans les délais sera automatiquement signalé à la Direction juridique de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

**Tout retard supérieur à 30 minutes est sanctionné par un forfait. Ce délai s'applique à toutes les rondes.**

**Article 5 : LES PRIX**

Les prix par catégorie ne sont pas cumulables avec les prix au général. **Ils seront décernés pour un minimum de 5 participants par catégorie.**

Le prix de Champion des Yvelines et ceux de Champion des Yvelines Vétérans, Junior et Cadet sont cumulables avec les autres prix.

Les prix au classement général, par tranche ELO et les prix spéciaux sont attribués en cas d'égalité de points de parties, au joueur ayant le meilleur départage.

Les prix seront affichés dans la salle de jeu avant le début de la ronde 3.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

- Prix du classement général,
- Prix par tranche ELO,
- Prix spéciaux.

**Ne pourront recevoir un prix que les joueurs présents à la remise des prix.**

**Article 6 : ARBITRAGE**

Arbitre :

Arbitre Fédéral Open 2 : Patrick CLAISSE

**Article 7 : SPECTATEURS ET TELEPHONE PORTABLE :**

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce règlement intérieur. Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement.

Les téléphones portables doivent être éteints. Les joueurs dont le téléphone émettra un son perdront immédiatement leur partie.

A l'issue de leur partie, les joueurs seront considérés comme des spectateurs. Les spectateurs contrevenants seront immédiatement invités à quitter la salle du tournoi.

L'arbitre

CLAISSE Patrick

L'organisateur

PLANTET Marc